

**Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire
à la mairie de Douvaine, salle des Mariages au 1^{er} étage**

Le lundi 12 mai 2025 à 19h30

ORDRE DU JOUR

- Désignation du secrétaire de séance
- Arrêté du procès-verbal du conseil municipal du 31 mars 2025

Affaires générales

1. Décisions à rendre compte au Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 et L2122-23 du CGCT
2. Abrogation de la délibération n° DEL20241209_03 relative à la convention avec l'association LEMANDRAGORE et approbation d'une nouvelle convention

Ressources humaines

3. Services Techniques - création d'un emploi d'adjoint technique territorial

Finances

4. Loyer annuel de la SAS Cinéma du Chablais

URBANISME

5. Taxe d'aménagement - application d'un taux majoré dans certains secteurs

Questions diverses

DIA Thonon-Agglomération

Questions orales

Veillez agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes salutations les meilleures.

A Douvaine, le 6 mai 2025
Le Maire,
Claire CHUINARD

